



**Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
du 23 Janvier 2011
Le Kremlin-Bicêtre, le 23/01/2011**

La séance est ouverte à 9h. Après vérification des mandats et conformément à l'art. 23 des statuts, il est constaté que 12 délégués, 8 Présidents de Comité régionaux ayant pouvoir, sont présents représentant 34 suffrages sur 44 exprimables. Plus de la moitié des voix étant représentée, le quorum est atteint et l'assemblée générale peut siéger valablement.

La commission électorale est composée de M. JACQUEMIN Président Délégué, M. LECH, du Comité Régional Bourgogne et de M. CHARLIER de CHILY, du Comité Régional Ile-de-France.
Absents excusés : Mrs GILLION GOLERET CARTAULT et REY.

BILAN MORAL DU PRESIDENT, Philippe CAILLET prend la parole.

ACTIONS 2010

Une année encore bien remplie, des satisfactions évidentes en matière de sport, des points marqués en environnement, stage pour les féminines. Nous avons raison de partir sur un plan triennal de développement en partant d'un constat et en se fixant des objectifs. C'est maintenant l'heure du Bilan.

En Pologne : Malgré des conditions effroyables qui ont même fait douter les organisateurs sur le maintien de la compétition, la France ramène une médaille d'argent se classant derrière la république Tchèque et devant les Slovaques.

En Bosnie/Herzégovine : La France obtient la médaille de Bronze dans des conditions quasi similaires à l'équipe A. Avec une composition d'équipe très jeune dont les membres ont su rester soudé tout au long de la compétition.

L'environnement : l'enveloppe budgétaire a encore été de taille par rapport aux années antérieures, l'objectif d'équiper en matériel de grandes super-régions se terminera en 2011. Nous aurons tenu nos engagements sur trois ans de doter les différents responsables locaux de matériels High Tech. Nous avons continué notre lutte contre les pollutions en « réel », car beaucoup de forum se créent et évoque ce qu'il faudrait faire. Notre fédération est un peu différente, nous ne parlons pas nous agissons, j'en profite pour faire un appel à candidature pour venir grossir les rangs de notre section environnement. Nous augmentons nos formations « Vigie-Rivière » ainsi que des actions de découvertes des milieux aquatiques. Nous sommes en ce sens pilote dans ces deux domaines sur le plan mondial.

La formation : Cette année a eu lieu deux sessions d'initiateurs ainsi qu'un stage spécial féminine, nous devons aller plus loin et plus vite. 2011 verra les premiers modules d'initiateur/animateur de Club tant demandé. Par ailleurs, Le monitorat sera revu pour permettre d'optimiser le développement des régions. Les moniteurs doivent devenir les cadres fédéraux de notre fédération. Notre système de formation a fait l'objet d'une demande d'information par la fédération Slovène qui aimerait avoir la même assise que notre pays.

Les féminines : Si un stage de formation a eu lieu, nous avons du faire face à un manque de subvention sur ce module ce qui a grevé d'autant le budget 2010. Il sera désormais proposé par le biais des comités régionaux. J'ai proposé à la FIPS l'organisation d'un championnat féminin et j'attends la réponse. Il a été suggéré que la deuxième équipe lors des championnats d'Europe soit une équipe féminine.

Le dopage : le dossier anti-dopage a été modifié, il a fait l'objet d'une présentation en Comité Directeur.

Le nombre d'adhérents à la fédération : Si globalement chaque année nous augmentons un peu, nous allons amorcer un plan de développement sur deux ans 2011/2012 afin d'atteindre l'objectif fixé par le Ministère, soit 2 400 adhérents. Notre seul but sera d'atteindre ce chiffre. En cas d'échec, j'en tirerais personnellement les conclusions qui s'imposent.

Présence de notre fédération : Si la FFPML a été plus que jamais présente sur certains salons, des choix devront être fait dans les années qui viennent. Tant la place dévolue à la PALM est parfois ridicule et ne mérite pas que notre fédération s'engage. Je synthétiserais par « trop de frais pour peu de retombées ». Le seul salon dédié exclusivement à la PALM, à savoir celui de Saint Etienne nous accueillera en 2011, nous y serons présent comme à Fillings et à Paris.

Les jeunes et les écoles de pêche : Présence lors des championnats de France, écoles de pêche en hausse chaque année, la FFPML a financé et envoyé du matériel à chaque nouveau club. A l'issue de trois ans les points positifs sont prioritairement la hausse du nombre d'école de pêche, la couverture du territoire en matériel pour l'environnement, la hausse des formations Vigie-Rivière et le maintien des formations : initiateurs et moniteurs.

2010 restera une année charnière avec des investissements très importants notamment en matière de communication (journalistes aux mondiaux), masses salariales, projets aidés. Cette politique, validée lors de nos derniers rendez-vous, était nécessaire. 2011 sera l'année où des retombées financières et en adhérents devrait voir le jour. Bien entendu un bilan de l'ensemble des actions sera proposé lors de l'AG 2012.

PERSPECTIVES POUR 2011

La communication au sein de la fédération : la nomination d'un nouveau chargé de la communication devrait apporter un plus avec des techniques renouvelées, la mise en ligne de nos informations par le net devrait réduire nos dépenses de fonctionnement. Un effort particulier sera mis sur l'aspect éthique de notre discipline. Notre forum sera retiré de notre nouveau site, les propos libres donnaient une image détestable de notre fédération malgré un travail des modérateurs que je salue.

Signatures de conventions : Nous continuons à développer notre autofinancement en nous ouvrant plus aux autres que par le passé. Les conventions avec la FNPF, Véolia et OPIE BENTHOS en sont une preuve évidente. Tout en gardant notre autonomie, il nous permet de renforcer nos liens avec les acteurs du Monde de la pêche et plus largement tous ceux susceptibles d'être intéressés soit par l'aspect sport soit par l'aspect environnement. Le Vice-président sera particulièrement en charge de trouver de nouveaux sponsors et de suivre la partie formation.

Présence sur les Salons : La présence des moniteurs sur les divers salons en 2010 n'aura pas eu les effets escomptés. L'expérience du salon de Rambouillet ne sera pas renouvelée. Nous allons privilégier les intervenants locaux pour amoindrir nos frais.

Environnement : les dotations vont se continuer en matériel, il est à l'étude le versement d'une indemnité pour les intervenants techniques sur les stages vigies-rivière.

Une dimension internationale : Des changements de statuts de la Fédération internationale de pêche à la Mouche seront proposés lors de l'AG de Rome. La France est à l'origine de ces changements. On ne peut que se féliciter que notre voix soit entendue et que nous fassions partie intégrante des décideurs de la pêche de demain. Sachez que la tâche est ardue.

Des choix financiers le moment du Bilan : 2010 a vu la continuation de nos actions validées lors de notre dernière AG. La modernisation se continue, mauvaise surprise, l'emploi de deux salariés n'aura pas été suivi des aides de l'état soit une perte de 16560 euros, un recours est en place pour percevoir ces aides. D'où la nécessité de changer de choix stratégiques : les stages des féminines, le sélectif de l'équipe de France, le sélectif jeunes, pourront être des dossiers gérés par les comités régionaux ou clubs qui souhaitent les assurer. Nos choix pour 2011 seront donc dictés par la rigueur financière et par l'envie de retrouver une stabilité financière afin de déboucher sur des projets d'envergure pour 2012.

Le Développement de la FFPML : Malgré l'aide à projet, le développement passe inexorablement par une prise de conscience générale. Nous devons tous ensemble être beaucoup plus ambitieux que nous le sommes. Je propose plus d'écoles de pêche avec l'objectif d'un initiateur par école de pêche. Des administrateurs ont suggéré un club - une école de pêche, je me fais l'écho de leurs propositions. Les stages open sont aussi un formidable vecteur de développement auprès des individuels et clubs non affiliés. Ils peuvent être organisés par les CR/CD ou club. L'utilisation de la licence à 1 euro doit se développer, peu de clubs ont le réflexe d'enregistrer ces demandes. La fédération ne peut qu'impulser des actions ou encore les relayer. Nous devons avoir une meilleure couverture territoriale avec plus de Comités Régionaux et Départementaux, les fonds jeunesse et sport sont largement sous-utilisés localement. Sans une volonté forte de développement local et décentralisée la fédération est impuissante. Nous devons tous être acteurs au lieu d'attendre tout de la fédération.

La formation : Si les divers contenus sont de très grandes qualités, la mise en place ne donne pas les résultats escomptés. Des fiches pratiques seront éditées et distribuées aux clubs pour faciliter la mise en place des stages. Les moniteurs fédéraux qui devaient être les cadres de notre fédération sont sous utilisés et ne rapportent (sauf quelques exceptions) pas d'adhérent, faute de lien avec leur fédération. Le Vice-président sera chargé d'optimiser ce dossier qui est une des pistes de notre développement. Je suis en attente de signal fort de notre unique centre de formation, sans résultats probants je serais à même de diversifier notre offre uniquement dans le but d'attendre nos objectifs.

En ce qui concerne le sport : changement de capitaines et Managers, un grand merci aux formidables techniciens qui ont cédé la place. Ils auront couverts de médailles notre fédération qui est la nation la plus titrée au Monde. Lourde responsabilité pour ceux qui arrivent mais le challenge est le même, deux médailles à ramener de ces mondiaux en Italie.

En conclusion les deux années précédentes l'année olympique sera le moment des choix. Faire mieux, en dépensant moins et en développant plus, quel beau challenge que je vous propose de relever ensemble. Les moucheurs ont la faculté de s'extirper des situations difficiles ; alors relevons ensemble le défi.

Le rapport moral est mis aux votes :

Pour : 34, Abstention : 0, Contre : 0

A l'unanimité le rapport moral du Président est adopté.

Le Président informe l'assemblée générale qu'en Comité Directeur il a été voté la suppression du forum, en raison de la mauvaise utilisation qu'en font un petit nombre (critiques systématiques de tout, agressions verbales...) et demande aux représentants de prendre position par le biais d'un vote.

Pour l'arrêt du forum :

Pour : 34, Abstention : 0, Contre : 0

L'arrêt du forum est approuvé.

Bilan financier par M. Georges BARRÉ.

Après analyse, il appert que l'exercice comptable 2010 est conforme au plan comptable des associations type Loi 1901 et au règlement n° 99-01 du 16 février 1999, relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations. La comptabilité est établie et suivie par un cabinet d'expert comptable au vu des documents comptables fournis par l'agent comptable employé par la FFPML.

L'analyse de l'exercice 2010 est faite sur la base des pièces comptables qui m'ont été fournies par ce même agent comptable.

I - EVOLUTION ET SITUATION DES GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS DE L'ASSOCIATION :

11 - Grandes masses du compte de résultat et du bilan :

L'exercice comptable 2010 a débuté avec un solde débiteur en compte courant d'un montant de **12 322.93 euros**. Le solde du compte épargne sur livret qui était de **40 094.86 euros** (39 302.96 euros au 31 décembre 2009 + 791.90 euros d'intérêts d'épargne) au début de l'exercice est aujourd'hui de **25 094.86 euros** après abondement du compte courant d'un montant de **15 000.00 euros** en septembre dernier pour faire face aux échéances.

Le chiffre d'affaires net pour l'exercice 2010 est de **201 215,59 euros** pour un résultat net de **- 39 543,93 euros (- 24 543,93 en résultat de l'exercice + 15 000.00 abonder des fonds propres sur le compte courant)**.

Ce résultat négatif doit toutefois être modéré dans la mesure où Véolia n'a pas crédité en 2010 un sponsoring conclu d'un montant de **5 000,00 euros** d'une part, et dans la mesure où le CNASEA n'a pas versé en temps et en heure les subventions d'aide à l'emploi d'un montant de **16 560,00 euros**. Ces subventions, d'un montant total de **21 560,00 euros** devraient, selon promesse des donateurs, être virées sur le compte courant avant fin janvier pour la première et avant fin février pour la seconde, ramenant ainsi le déficit constaté à **17 983,93 euros**.

Cette année, nous avons perçu **37 000.00 euros** de subventions du ministère soit un **montant équivalent à celui perçu l'année passée**.

- **23 500.00 €** « Promotion du Sport pour le plus grand nombre »

- **13 500.00 €** « Accompagnement de l'emploi, professionnalisation formation ».

- **Sponsors :**

- FNPF : **20 000,00 euros (sommes créditées en février¹ et décembre 2010)**

L'apport des licences pour 2010 est de **54 033,50 euros** contre 55 311.00 euros en 2009. Le montant de la vente de cartes de commissaires se chiffre à **20.00 euros**. Le nombre de licenciés reste stable : **2035** Licenciés en 2010 contre **2042** en 2009 et **2050** en 2008. Dans le même temps, le nombre d'école de pêche a progressé : **16** en 2010 (165 licenciés) contre **12** en 2009 (93 licenciés) et **12** en 2008 (96 licenciés). Le nombre de clubs affiliés : **98** en 2010 contre **99** en 2009 et **100** en 2008 demeure stable. L'objectif fixé par le ministère des sports pour, je cite : « recruter davantage et dépasser largement les 2042 licenciés comptabilisés en 2009 » n'a pas été atteint en 2010.

Enfin, la boutique a rapporté **5 628,00 euros**. La vente de calendrier 2010 a produit **3 958,00 euros** de recettes, générant un bénéfice de **2 161,16 euros** et l'insertion des publicités dans le bulletin a dégagé **2 120.00 euros** de recettes. La vente de calendriers 2011 a généré un début de recettes de **822,00 euros** pour une dépense d'un montant de **2 691,00 euros**, somme qui ne sera débitée qu'en 2011 seulement. Enfin, le coût de confection des billets de tombola s'élève à **526,24 euros** pour une recette partielle de **120,00 euros**.

A souligner également la perception d'une aide à l'emploi d'un montant de **690,55** euros et l'abandon de paiement de frais de mission par un adhérent d'un montant de **655.46** euros sous forme d'un transfert de charges d'exploitation.

12 – Aspects incontournables de la gestion associative :

121 – Structure des recettes et des dépenses :

Le plan comptable de la FFPML est divisé en différents postes : Affaires Générales ou Fonctionnement, Missions Internationales, Boutique, Epreuves Sportives Nationales et Internationales, Environnement, Formation.

Les dépenses de fonctionnement (**63 548,48** euros) ainsi que les aides à la création de club, à la création d'écoles de pêche ou encore l'achat de matériel au profit des écoles de pêche (**1 398,08** euros cette année) sont prises en compte sur les recettes provenant de la vente des licences, cartes de commissaires et du sponsoring.

A hauteur de dix pour cent du montant total des bénéficiaires dégagés sur les ventes de la boutique, les clubs qui instruisent des actions environnementales reçoivent une aide financière. Un club en a bénéficié cette année, à hauteur de **500,00** euros pour la réalisation d'un parcours no-kill carnassiers.

Les dépenses afférentes aux épreuves sportives nationales sont couvertes par les droits d'engagements versés par les compétiteurs. Les compétitions internationales sont pour parties financées par les subventions du ministère ainsi que l'environnement et la formation et pour partie sur les fonds propres de l'association. A noter que les fonds propres se réduisent d'année en année et, si rien n'est fait pour endiguer l'érosion de ce capital, l'association ne disposera plus de fonds propres avant la clôture de l'exercice 2011. Au trente et un décembre 2010, la FFPML disposait de **25 094,86** euros de fonds propres pour un découvert en compte courant de **24 543,93** euros, soit des changements stratégiques financiers pour 2011

122 – Origine des fonds collectés dans le cadre des activités :

Pour faire face à ses échéances, la FFPML dispose de revenus (licences, cartes de commissaires, recettes annonces publicité, contrat de démo et de parrainage, sponsoring, subvention aide à l'emploi, transfert de charges d'exploitation) et dispose de ses fonds propres. Pour 2010, ses recettes s'élèvent à **92 121.31** euros pour **74 308,91** euros de dépenses (fonctionnement, communication, masse salariale, versements de licences aux comités régionaux et aide aux clubs).

Pour promouvoir le sport au profit du plus grand nombre, la FFPML a perçu 23 500.00 euros de subvention du ministère, répartis entre les championnats d'Europe (6 000.00 €), du monde senior (10 000.00 €), du monde jeune (5 500.00 €) et une mission internationale (Sénégal) de promotion du sport (2 000.00 €). Selon le ministère, ce sont les très bons résultats sportifs obtenus face à une concurrence forte qui donne à la FFPML une réelle légitimité. C'est pourquoi le ministère a accordé une subvention d'un montant de 21 500,00 euros pour renforcer la compétitivité sur les championnats du monde.

Le poids des subventions allouées cette année par le ministère est de :

- 49 % pour la promotion du sport pour le plus grand nombre,
- 80 % pour l'accompagnement de l'emploi, la professionnalisation et la formation.

A noter que depuis 2006, le montant des subventions est non seulement revu à la baisse par le ministère des sports mais des postes qui étaient jusqu'alors subventionnés ne le sont plus. A ces subventions s'ajoutent les revenus provenant de droits d'engagements sur compétitions :

Engagements championnat de France Féminin	338,00 €
Engagements championnat de France Jeune	2 014,00 €
Club France : démonstration équipe de France	2 320,00 €
Engagements sélectifs de montage de mouches	560,00 €
Engagements coupe de France des clubs	10 015,00 €
Engagements 1 ^{ère} division rivière	6 510,00 €
Engagements 2 ^{ème} division rivière	5 780,00 €
Engagements promotion nationale réservoir ²	6 660,00 €
Engagements promotion nationale rivière	7 136,00 €
Engagements 1 ^{ère} division réservoir	7 308,00 €
Engagements 2 ^{ème} division réservoir	10 006,00 €
SOIT UN TOTAL DE	58 647,00 €

Pour financer l'accompagnement de l'emploi, la professionnalisation et la formation, la FFPML a perçu **13 500.00** euros de subvention du ministère, répartis l'environnement (**7 500.00** €) et la formation (**6 000.00** €).

En matière d'environnement, la subvention accordée vise à compléter l'action de la FFPML dans la formation des pêcheurs dont l'objectif est d'acquérir des pratiques favorisant la protection de l'eau et des milieux aquatiques pour les faire partager ensuite.

En matière de formation, il convient de renforcer le dispositif de formation des initiateurs et de favoriser ainsi la structuration des clubs. La subvention allouée pour la formation a vraiment pour objectif de favoriser le développement de la FFPML à travers notamment la qualité d'accueil des pratiquants.

123 – Contribution aux frais fixes :

Cette année, comme les précédentes, la FFPML a fait face à des frais fixes :

Fonctionnement de l'association dont pour l'essentiel :	74 308,91 €
- fournitures administratives, équipement, modernisation	3 506,49 €
- crédit bail mobilier et location immobilière	4 657,06 €
- primes d'assurances	6 670,31 €
- cabinet comptable	3 666,36 €
- relations publiques, missions, déplacements	2 604,13 €
- téléphone, internet, affranchissement	7 623,60 €
- frais bancaires	1 548,11 €
- cotisations, reversements comités régionaux	6 103,90 €
- masse salariale	33 989,50 €
- aide aux écoles de pêche nouvellement créées, nouveaux clubs	1 398,06 €

124 – Situation de trésorerie (autonomie financière, solvabilité et liquidité)

- Cette année encore, l'association a été contrainte d'abonder le compte courant à partir du compte épargne sur livret à hauteur de 15 000.00 euros ramenant le solde de trésorerie à **25 094.86 euros**. Le recours aux fonds propres n'a pas suffi à équilibrer les comptes. Cette année encore, le résultat de l'exercice est déficitaire (- **39 543,93 euros**) et le recours aux fonds propres a pour conséquence directe de fragiliser davantage l'association.

Le déficit constaté en 2010 trouve ses sources dans les postes suivants :

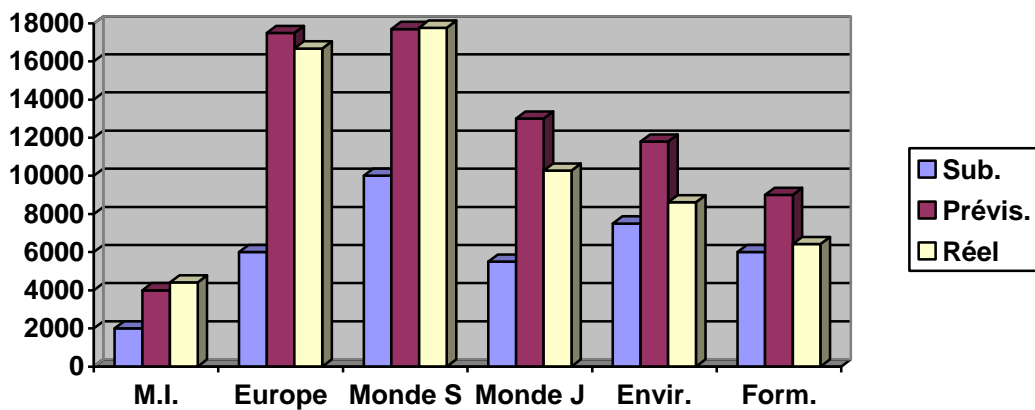
Bulletin	6 632,67 euros
Augmentation de la masse salariale	8 901,43 euros
Remboursement CNASEA (trop perçu)	3 119,47 euros
Non versement de la prime Véolia	5 000,00 euros
Non versement de primes d'aide à l'emploi CNASEA	16 560,00 euros
TOTAL	40 213.57 euros

II – ANALYSE QUALITATIVE DE LA SITUATION FINANCIERE :

21 – Degré d'indépendance financière vis-à-vis de l'extérieur, diversité des bénéficiaires des activités, poids financier du travail bénévole :

Il est manifeste que pour fonctionner et durer dans le temps, la FFPML a besoin d'apports financiers venant de l'extérieur (subventions, sponsoring, cotisations et engagements aux compétitions). Un juste équilibre doit être trouvé entre recettes et dépenses pour ne pas voir disparaître en totalité les fonds propres de l'association.

Dans son rapport attribuant une subvention d'un montant de **37 000,00 euros** financés sur les crédits du programme « Sport », le ministère attire notre attention sur le recours, depuis plusieurs années, à l'investissement sur fonds propres. Il souhaite, pour éviter que l'on se fragilise financièrement de bien intégrer la notion de viabilité économique des projets dans nos choix d'intervention et nous invite à respecter au plus près les budgets annoncés des plans d'action faisant l'objet de subventions.



Aujourd'hui, ce sont exclusivement les équipes de France senior et jeunes qui bénéficient des subventions, ainsi que l'environnement, la formation et les missions internationales. Le championnat d'Europe n'est plus subventionné par le ministère. Le poids financier du travail bénévole (remboursements de frais, missions, etc.) pèse **78 226,00 €** hors compétitions internationales sur le budget de cette année.

22 – Contrats conclus qui influencent durablement la situation financière (locations, contrat de travail, engagement d'un prestataire de service sur le moyen terme, endettement bancaire, etc.)

Cette année, une convention a été souscrite entre VVF Villages et la FFPML aux termes de laquelle les adhérents de la FFPML bénéficieront d'une réduction de 5 à 10% sur leur séjour en VVF. VVF propose également des tarifs préférentiels pour l'organisation de manifestations en rapport avec notre activité. Le détail de ces prestations a été repris dans bulletin fédéral de novembre 2010. A noter que cette convention n'influence pas durablement la situation financière de l'association mais peut lui permettre de réaliser des économies lors de l'organisation de formations telles que : initiateur, arbitres, congrès, assemblée générale, etc., à condition toutefois de faire jouer la concurrence avec d'autres prestataires. Un partenariat a également été conclu, sans engagement financier, avec Pacific Pêche. En contre partie d'une parution publicitaire dans deux bulletins, Pacific Pêche attribue du matériel de pêche à la mouche à la FFPML. Cette année cinq ensembles cannes à mouche et moulinets ont été remis au profit des écoles de pêche.

En annexe : le budget réalisé 2010 et le budget prévisionnel 2011

Le bilan financier est mis aux votes :

Pour : 34, Abstention : 0, Contre : 0

A l'unanimité le bilan financier est adopté.

Il convient de revoir la politique de gestion en redéfinissant les objectifs de la fédération dès 2011.

Pour 2011, le budget prévisionnel tient compte des nécessaires économies à réaliser. Il vous est proposé de :

- réduire les frais de structure nécessaire au fonctionnement de l'association et notamment la masse salariale, (+ 8 901,43 euros) en diminuant le nombre d'heures d'un des salariés,
- supprimer les coûts pour l'édition et l'adressage du bulletin en privilégiant la diffusion via le site de la Fédération,
- supprimer le stage des féminines en reportant cette formation au plan régional,
- ne pas participer au championnat d'Europe 2010 sauf à trouver des fonds spécifiques,
- ne déléguer que le président au congrès dans les pays étrangers et réduire les frais,
- se séparer du cabinet d'expert comptable CER77 et confier la comptabilité au trésorier,
- n'accorder aucun nouveau budget communication et loisirs (autofinancement à rechercher),
- rechercher de nouveaux crédits (à charge des responsables de division) et de chacun d'entre nous,
- augmenter significativement dès 2012, le coût de la licence en la portant à 50,00 euros et faire de la recherche de nouveaux adhérents une priorité,
- limiter les dépenses de représentation en participant aux salons sans frais de missions.

Au vu de la présentation financière et suite à des échanges dans la salle il est donc proposé d'envoyer l'équipe A et l'équipe des jeunes lors des compétitions internationales et l'équipe B ne partira pas sans à avoir des garanties financières fortes.

Le budget prévisionnel est présenté.

Le prévisionnel financier 2011 est mis aux votes

Pour : 34, Abstention : 0, Contre : 0

A l'unanimité le prévisionnel financier 2011 est adopté.

le bulletin fédéral est proposé en téléchargement et non plus en format papier. Il sera accessible sur le site Internet de la fédération. Il est précisé que la demande faite auprès des licenciés pour recevoir le bulletin en téléchargement a reçu que très peu de réponse, ¼ des adhérents ayant répondu. De plus au niveau environnemental, c'est un plus de ne plus imprimer le bulletin, d'autant que les finances ne permettent plus

ce coût de 8.000 euros. Le bulletin sera à disposition de tout internaute se rendant sur le site, ce qui en fera un vecteur de communication accessible à un nombre croissant de personnes. Il est demandé que le bulletin soit envoyé aux Présidents de Comité Régionaux et de Clubs. De plus un certain nombre de bulletins sera quand même tiré sur papier pour les archives nationales (obligatoire) et pour nos sponsors.

La suppression du bulletin papier et sa mise en téléchargement sont mises aux votes.

Pour : 32, Abstention : 2, Contre : 0

A la majorité absolue, ce projet est adopté.

Cooptations

Le président précise que suite à différentes démissions, il a été coopté en Comité directeur plusieurs responsables. Il remercie les personnes qui ont occupé ces postes pendant plusieurs années et qui bénévolement se sont engagés fortement à la FFPML, des courriers de remerciements leur ont été adressés. Il est proposé à l'AG de valider les cooptations approuvées au Comité Directeur :

M. Jean-Michel GUEUGNOT, Webmaster (remplace M.MEISSONNIER) M. Christian REVELLI (remplace M.RESTOUEIX)Responsable DI réservoir, M. Jacques BOYKO, Capitaine équipe A, M. Bernard MARGUET (remplace M.COGNARD) , Capitaine équipe B, M. Grégoire JUGLARET, Capitaine jeunes (remplace, M.ASTIER)

Vote : Pour : 34, Abstention : 0, Contre : 0

A l'unanimité les cooptations sont approuvées.

Il est précisé que trois postes ne sont encore pas pourvu ; il s'agit du poste responsable national jeune, responsable Promotion nationale réservoir, et du Montage mouches.

Rapport d'activité de la Commission Féminines par Brigitte FLURY

Début juillet nous avons eu la chance d'organiser notre championnat féminin dans le site magnifique du Parc de la Vanoise à Méribel sur le Lac de Tuéda. Temps très changeant, mais nullement perturbant pour les compétitrices. Quelques nouvelles participantes se sont jointes aux anciennes, l'ambiance est toujours aussi conviviale, chaleureuse et malgré tout la concentration est restée le maître mot de la journée. Le lendemain journée découverte destinée aux femmes, Saïd en compagnie de quelques initiateurs ont partagé leur savoir autour du lac. Moments très appréciés par toutes les compétitrices, ainsi que par quelques « visiteuses » venues assister à cette journée. Fin novembre, les premières frimas de l'hiver s'annoncent, autour du Lac de la Moselotte, la FFPML nous organise notre stage rivière, malheureusement la Moselle est en crue, impeccable, nos moniteurs Eric et Bertrand nous proposent une formation « pêche en barque dérivante », cours théorique le matin et pratique en barque sur le plan d'eau l'après midi. Pêche qu'aucune d'entre nous n'avait pratiquée jusqu'à ce jour. Le deuxième jour, perfectionnement de pêche en lac, lancer linéaire, double traction, nœud, potence, etc. Deux jours de partage entre nos 2 instructeurs très pédagogues et les participantes attentives. Merci à notre Fédération pour cette expérience très enrichissante.

Le rapport de la Commission féminine est mis aux votes :

Pour : 34, Abstention : 0, Contre : 0

A l'unanimité le rapport est adopté.

Rapport Environnement par M. David ZRIBI, pour M. François CARTAULT, Vice-président Environnement

L'année 2010, déclarée année internationale de la biodiversité par les Nations Unies, a vu se succéder en France les déclarations politiques de bonnes intentions écologiques face à l'érosion inexorable de la biodiversité, discours en droite ligne avec le Grenelle de l'Environnement clôturé en octobre 2007. Et dans le même temps une Convention pour une « hydroélectricité durable » était décidée et signée en juin de cette année, visant à exploiter la petite hydroélectricité résiduelle avec toutes ses conséquences à venir sur la morphologie des petites ruisseaux, les modifications de débit et des frayères, le transport des sédiments (simplification des mosaïque d'habitats) !

Nos rivières n'avaient pas besoin de cela et dans le même temps une catastrophe écologique mais aussi sanitaire survenait sur la Loue, résurgence karstique du Doubs, déjà eutrophisée et dégradée avant la pollution : une mortalité de salmonidés sans précédent avec explosion des populations de cyanobactéries l'été dernier qui a mobilisé les organisations écologiques et certaines A.A.P.M.A. L'aspect emblématique et historique de cette région pour la pêche à la Mouche d'une part et un travail important de certaines associations (comme le C.R.E.P.E.S.C.) nous ont poussé à agir : la F.F.P.M.L. a déposé plainte contre X au T.G.I. de Besançon, a écrit au Procureur de la République et au Préfet pour demander les procès verbaux de mortalité de poissons (intérêt des poissons protégés dans la procédure) et des précisions sur les prélèvements effectués (I.B.G.N. notamment). Malgré l'absence de clubs affiliés FFPML localement nous avons pu avoir le soutien de Jean-Pierre GAND et de Nicolas GERMAIN. Actuellement le dossier est en cours d'instruction.

Ces mêmes cyanobactéries avaient défrayé la chronique sur le Tarn à Ste Enimie en 2005 et Bruno RIGHETTI notre enseignant à Florac nous a fait un retour d'expérience en marge du 6 ème stage « de l'Ecologie des cours d'eau à la Mouche de Pêche » du 28 juin au 2 juillet 2010, retour d'expérience qui nous a permis de mieux comprendre les hypothèses les plus probables de la pollution complexe de la Loue. Le stage de Florac s'est tenu avec 4 clubs affiliés F.F.P.M.L. (Club mouche de Provins, club mouche de Baillargues, Baetis, club mouche Balmanais): travail sur les Trichoptères grâce à Genarro COPPA expert en la matière....et utilisation

pratique d'une méthode encore expérimentale d'I.B.G.N. pour les ruisseaux : 5 coups de passoire sur 5 habitats différents de deux ruisseaux comparables : le Rûnes et le Tampon après détermination au genre et utilisation d'un trait biologique (le mode alimentaire : les filtreurs). Ce stage a réuni pour la 1^{ère} fois les niveaux II et III du Programme Vigie-Rivière.

Par ailleurs j'ai pu finaliser la 1^{ère} version du CD-Rom « Entomologia Aquatica » outil didacticiel de détermination de la macrofaune aquatique construit à partir des 6 stages de Florac et qui sera distribué aux clubs affiliés cette année. Ce CD-Rom fort de 122 diapos ppt, se veut évolutif et sera enrichi chaque année en juin par une mise à jour dont les modalités concrètes ne sont pas encore fixées à ce jour.

Quant au niveau I. (Sensibilisation aux écosystèmes aquatiques) les dotations en matériel ont permis de réaliser pas moins de 4 sessions (un record !) en 2010 :

- L'Andelle par David ZRIBI secrétaire et responsable Environnement du CR I.D.F. qui a utilisé une méthode anglaise de prélèvements des macroinvertébrés dans une approche très pédagogique et concrète
- Les Sorgues du Vaucluse par moi-même avec l'organisation de JM GILLION et de son CR
- L'Hers à Laroques d'Olmes par moi-même organisé par le CR du Grand Sud Ouest ((Christophe SERAIN et Alexis MERCIER avec le concours de Dominique BENOIT et Pierre THOUMAZEAU) et le Club de Laroques d'Olmes de Jacques-Alexandre COLIN dans le cadre d'une initiative de couplage Vigie-Rivière et journées de perfectionnement technique Réservoir et Rivière
- La Filière (affluent du Fier) par Dominique COLLIARD secrétaire du CR Dauphiné-savoie et animateur Vigie-Rivière qui a pu tester avec un public jeune la nouvelle dotation de matériel reçue en 2010

Au total une grosse année pour le Département Environnement de la FFPML qui poursuit sa mission de veille de nos rivières tout en démultipliant les journées de sensibilisation aux écosystèmes aquatiques qui devraient à l'avenir être couplées à d'autres manifestations (sportives et techniques) et s'ouvrir à un partenariat de plus en plus clair avec les A.A.P.P.M.A. Nous sommes maintenant équipés pour la sensibilisation niveau I : il faut désormais élargir notre public !

Il est précisé qu'une dotation en matériel pour une valeur de 2.000€ a été attribuée au Comité Régional d'Ile-de-France.

Qu'il serait souhaitable qu'un site unique en 2011, regroupe les réunions des différentes commissions, cela pérenniserait les dépenses.

Le rapport environnement est mis aux votes :

Pour : 34, Abstention : 0, Contre : 0

A l'unanimité le rapport est adopté.

De plus, il a été établi un inventaire du matériel, cela implique que les comités régionaux sont responsables de ce matériel et qu'ils doivent le restituer en cas de changement de dirigeants.

Les présidents de Comités Régionaux vont également recevoir une flamme avec le logo de la FFPML, pour représenter la fédération lors de manifestations.

Règlement anti-dopage, par M. Jean-Michel BRIOS, responsable dopage de des juges-arbitres.

Il est présenté les différents changements proposés en matière de lutte anti-dopage

Article 3 : Sans constituer de liste exhaustive, les contre-indications à la pratique de la discipline sont :

- 1 : Certaines affections cardio-vasculaires non équilibrées
- 2 : Epilepsie non contrôlée
- 3 : Troubles de l'équilibre non contrôlés
- 4 : Maladies neurologiques provoquant des déficits moteurs, sensitifs, sensoriels ou cognitifs
- 5 : Toutes les toxicomanies.

Article 4 : Rajout : Une ordonnance mentionnant le Nom, L'Adresse, le N° de Tel du médecin et les médicaments délivrés devra accompagner le dossier.

Article 6 : Rajout : La liste des produits interdits(décret du 10/02/10) est disponible sur le site de la FFPML ainsi que des conseils d'utilisation.

Les modifications du règlement anti-dopage sont mises aux votes.

Pour : 34, Abstention : 0, Contre : 0

A l'unanimité le rapport est adopté.

M. Pommier précise qu'il existe une mallette pédagogique anti-dopage vendue 140€ par le CROSS.

Rapport de la Commission Loisir, par M. Christophe SERAIN, Vice Président Loisir

2010 a représenté une année charnière pour notre commission loisir à plus d'un titre. Tout d'abord à l'occasion du salon des pêches sportives du mois de février 2010, la signature officielle de la convention de partenariat entre la FFPML, représentée par notre président Philippe CAILLET, d'une part et de VVF (Villages, Vacances, Familles) représenté par Mr Matthieu HOCKAUF responsable du développement des partenariats d'autre part, a été signée sur le podium du salon. Cette convention a pour objet de promouvoir notre sport au plus grand nombre, sur plusieurs points bien distincts, afin de donner, grâce à notre licence FFPML, l'assurance d'une reconnaissance chez VVF Villages comme partenaire par l'obtention d'une réduction

« spécial licencié »:a) **10% de réduction** sur la location pour les séjours individuels (dès 1 nuit), et ce, toute l'année suivant ouverture des villages.b) **5% de réduction hors vacances scolaires** pour les séjours groupe (à partir de 15 personnes), 1 gratuité pour 20 personnes. c) **10% de réduction accordés aux clubs** souhaitant organiser sur un Village de Vacances, une Assemblée Générale, une formation, etc.... et 50% de réduction sur la location de salle de sous-commission.

Pour un appui logistique en Région aux guides de pêche et autres cadres Fédéraux pour organiser leurs stages dans leurs villages à des tarifs préférentiels. Donner une visibilité à la FFPML sur notre site Internet de VVF. Pouvoir créer en partenariat avec nos deux entités respectives des séjours thématiques pêche à la mouche dans les Villages de Vacances, et pouvoir communiquer directement aux licenciés, en utilisant notre base de données en tant que partenaires, afin de leur proposer ces séjours. Ces séjours seront FFPML/VVF Villages, ainsi notre savoir faire et notre philosophie seront mis en avant. Pouvoir organiser durant l'été 2011 sur certains des Villages de Vacances des initiations gratuites à la pêche à la mouche pour leurs vacanciers (petits et grands). Ceci devrait permettre à notre Fédération de mieux se faire connaître du grand public.

J'ai entrepris rapidement des prises de contacts, auprès de plusieurs moniteurs, qui se sont, dans l'ensemble, révélées particulièrement fructueuses. Parallèlement, j'ai contacté Mrs Richard VIROULET et Eric VINCENT pour tenter d'élaborer une stratégie de mise en place de semaines thématiques, en respectant au mieux les contraintes liées, notamment, à la spécificité de la profession de moniteur dans le respect de la sécurité. Néanmoins, certaines difficultés ont vu le jour pendant cette période de négociation. Il est difficile de trouver un compromis entre VVF qui souhaite réellement mettre en place des séjours, à moindre coût à destination d'un large public, avec des animations de type « Luna pack » et nos moniteurs qui sont contraints à certaines règles élémentaires de sécurité. Je rajouterai que notre fédération n'aura, à mon sens, rien à y gagner en terme d'image. Au final pour l'été 2011, j'ai choisi, après validation des moniteurs partenaires, 6 sites pour des animations gratuites sur ½ journée. Celles-ci sont publiées sur le catalogue VVF été 2011.

Les moniteurs partenaires auront, par la suite, tout le loisir de collaborer avec le site référentiel pour la mise en place de produits pêche. Pour ma part, j'attends les retours, positifs ou pas, pour éventuellement continuer à développer ce partenariat. J'ai prévu de mettre à disposition des gérants des sites concernés des pancartes à l'usage des clients avec les coordonnées des moniteurs ainsi que des renseignements sur la pratique de la pêche à la mouche dans les secteurs concernés. Cette convention nous ouvre des possibilités de communication jamais exploitées à ce jour. Tout d'abord pour la promotion des activités de pleine nature sur les sites VVF, une série de petit clip ont été tournés et diffusée sur France 3 à une heure de grande écoute pour promouvoir l'ensemble des activités. C'est dans ce cadre qu'un clip sur la pêche à la mouche a été tourné avec Grégoire RIBBERT, guide sur la Dordogne, pour le site de Collonges-La-Rouge. J'ai été également contacté par une journaliste indépendante pour un reportage sur la pêche à la mouche pour le magazine « rustica », qui devrait paraître en 2011.

Ce partenariat nous a obligés, si j'ose dire, à mettre en place une base de données à partir du fichier licencié. Saadia et Thomas salariés de notre fédération ont effectué un énorme travail et je tiens à les remercier pour leur réactivité. Je tiens également à remercier l'ensemble des moniteurs partenaires pour leurs étroites collaborations.

Les 15, 16, 17 et 18 juillet dernier a eu lieu la dixième rencontre Franco-Catalane. Comme chaque année notre fédération était partenaire de cette manifestation en participant à hauteur de 300,00 € à la dotation de lot pour le tirage de la tombola du repas de gala. Deux partenaires privés (Caléri Fly Fishing et Pacific pêche) ont également participé à celle-ci, ce qui a représenté un total d'un peu plus de 800,00 €. Cette dixième édition a bien failli ne pas avoir lieu en raison de la crise financière qui n'épargne pas nos amis Catalans durement frappés. Un organisateur privé « Natura TV » a relevé, au dernier moment, le défi de cette organisation Au final, une très nette baisse de fréquentation des deux cotés de la frontière, qui, à mon sens, pourrait compromettre l'avenir de ces rencontres. Après avoir échangé, avec nos amis Catalan, sur plusieurs points afin d'essayer de trouver des solutions pour améliorer le dispositif d'accueil, je vais travailler sur la mise en place d'un cahier des charges afin d'éviter certain désagrément pour les hôtes Français. Je ne peux que souhaiter, que cette manifestation atypique retrouve son faste d'antan.

Lors de la première soirée, c'est déroulé un débat sur nos préoccupations communes : les gestions halieutiques des deux côtés de la frontière avec notamment les solutions ou les souhaits éventuels de chacun. Cela m'a donné l'occasion de rappeler le positionnement de notre fédération dans ce domaine en promouvant le programme vigie rivière et la participation de notre fédération à la commission des pêches sportives au sein de la FNPF. Cette soirée s'est clôturée tardivement et dignement autour d'un pot de l'amitié Franco Catalan. Côté Français, deux clubs (le Club Mouche Audois et le club mouche FMR Cestas) étaient représentés. Pour terminer, les 10, 11 et 12 septembre dernier, c'est déroulé un week-end découverte pêche à la mouche. Cette manifestation a été organisée conjointement par le comité régional grand sud ouest, les clubs de la vallée de l'Ariège et du pays d'Olmes et moi-même. Nous avons décidé, suite à la réussite de l'année passée sur l'Adour, de diversifier l'offre faite aux participants en joignant le vendredi 10 septembre un stage vigie rivière ayant pour thème « la Sensibilisation aux écosystèmes aquatiques de l'intérêt des micros habitats dans la biodiversité de la macrofaune aquatique » Ce stage a été animé par Mr François CARTAULT, vice président environnement FFPML. Il a été aidé dans sa tâche par Mrs Pierre THOU MAZEAU et Dominique BENOIT, conseillers techniques environnement FFPML. Les samedi et dimanche ont été consacrés à la

découverte et au perfectionnement des diverses techniques de pêche en réservoir et rivière. Nous avons prévu, cette année, en termes d'encadrant, de travailler autour de pêcheurs de renom tel que Julien DAGUILLANES, Sébastien DELCOR, Julien MANGEMATIN, Claude DELPY, Alexis MERCIER et Thierry LELIEVRE. Ils ont été aidés dans leurs tâches par trois initiateurs du club mouche FMR Cestas Mr Xavier NART, Dominique BENOIT et moi-même. Jean-Michel GUEUGNOT et Raïssa LEENELLE ont apporté leurs compétences dans l'élaboration de la magnifique affiche de promotion de cet événement. Le bilan de ce week-end est quelque peu contrasté avec un faible niveau de participant, soit près de 17 personnes sur les trois jours. Par contre à l'inverse, certains sont venus de loin. Au résultat les régions Parisienne, Bordelaise, Clermontoise, Toulousaine, Audoise, Lot et Garonnaise et Ariégeoise étaient représentées.

La réussite de cette manifestation est du notamment à l'appui logistique du club mouche de la vallée d'Olmes avec l'implication de son président Jacques Alexandre COLIN.

Nous nous sommes attachés, Alexis MERCIER et moi-même, à appuyer notre communication sur nos bases de données respectives, par le biais de sites communautaires connus et en utilisant également la PQR.

Nous avons entamé une réflexion commune pour essayer d'améliorer l'organisation de ce genre d'évènement de type loisir par, peut-être, le choix d'un site plus centralisé et une date plus appropriée. Nous avons plusieurs pistes, mais il est encore trop tôt pour en parler.

Par contre, à la vue des larges sourires de satisfactions des participants, des retours positifs de chacun, cela nous redonne du courage pour continuer sur cette voie.

Pour ma part, même si l'objectif du nombre de participants n'est pas toujours à la hauteur de nos ambitions, le plus important, est que petit à petit, la FFPML soit reconnue en matière d'organisation d'événements autres que la compétition.

Au niveau de la communication au sein de notre commission, un très gros travail est fourni par Daniel MORTEMOSQUE chargé de mission pour notamment alimenter le bulletin fédéral. Nous allons continuer dans ce sens avec notamment l'appui de Jean-Michel GUEUGNOT.

Pour 2011, Je vais veiller à la continuité :

- de la promotion de la licence découverte à 1,00 €,
- de la promotion de notre sport au féminin
- à la mutualisation de l'ensemble des moyens et outils mis à notre disposition pour l'organisation de week-ends loisirs.

En effet cette année sera l'année des féminines avec notamment la licence gratuite pour 2011. Bon nombre de clubs ont également choisi de s'engager dans cette voie et par conséquent, nous ne pouvons que les y encourager. Ce sera l'occasion de donner un coup de projecteur salvateur sur nos féminines qui se battent avec cœur pour promouvoir notre sport au féminin.

A cette occasion, lors de l'assemblée générale du comité régional grand sud-ouest, Véronique ESCAFFRE a émis le souhait d'organiser une rencontre féminine de découverte et de perfectionnement aux techniques réservoirs sur le lac de la Bories Blanche, près d'Albi. Ce projet se déroulera les 19 et 20 février prochain sur celui-ci.

J'ai sollicité Mrs DAGUILLANES, ANGELY et IDRE pour un petit coup de main de la part des membres du club France toujours prêts à faire partager leurs passions et connaissances très appréciées en de pareils circonstance. Cette manifestation est organisée conjointement par le comité régional grand sud ouest et les clubs mouche de la Girelle d'Albi et FMR Cestas. La fédération départementale du Tarn et l'AAPPMA la Gaule Albigeoise seront partenaire.

Concernant le comité régional grand sud ouest, comme je l'ai souligné lors du compte rendu du week-end découverte en Ariège, nous sommes actuellement en cours d'étude pour la mise en place d'un week-end loisir. Plusieurs projets sont actuellement à l'étude.

En 2011, Florian CARAVEO et moi-même souhaitons travailler sur l'organisation d'un week-end découverte pêche à la mouche aux carnassiers dans le magnifique département de la Lozère. A ce jour, cela représente une véritable nouveauté au sein de notre fédération. Il est encore un peu trop tôt pour donner une date.

Avant de conclure, un certain nombre d'entre nous se posent la question de savoir se que représente le loisir au sein de notre fédération. Même si l'ensemble des projets sont en total auto financement, cela mérite un petit coup de projecteur. Je peux dire sans trop grande difficulté que la moyenne des budgets prévisionnels par comités régionaux oscille aux alentours des 2500,00/3000,00 €. Ce à quoi, il faudrait rajouter les clubs qui devraient se trouver dans les mêmes fourchettes. Tout cela pour dire que le loisir représente un énorme potentiel jamais égalé à ce jour. C'est également pour moi l'occasion de donner un coup de projecteur sur l'ensemble des projets qui ont vue le jour en 2010. Je pense notamment aux comités des Vosges et Auvergne. Ces manifestations ont remporté un franc succès.

Comme chaque année, mais cela me semble particulièrement important, je tiens à remercier toutes les personnes qui me sont venus en aide dans un formidable esprit de convivialité qui caractérise notre fédération.

Le rapport Loisir est mis aux votes :

Pour : 34, Abstention : 0, Contre : 0

A l'unanimité le rapport est adopté.

Questions diverses posées par les représentants des Comités régionaux.

Comment sont prises les décisions la commission sport ? les décisions sont prises à l'unanimité des présents. Les membres font preuve d'impartialité dans le seul objectif notamment de présenter un règlement le plus clair possible.

Ne pourrait-il pas y avoir un sélectif pour l'accèsion à l'équipe de France jeunes ? C'est un projet soulevé par la nouvelle équipe mais qui n'a fait l'objet d'aucune précision sur son financement. Il faut que ceux qui présentent de nouveaux projets et pas seulement pour les jeunes proposent des financements pérennes.

A quoi servent les recettes de la vente du calendrier et de la tombola ? Cela permet de financer divers projets de la fédération, cet argent ne va pas uniquement à l'équipe de France A mais est dispatché dans tous les domaines fédéraux.

Il est demandé d'envoyer le fichier des adhérents de la fédération aux présidents des Comités régionaux. C'est impossible car ce genre de fichiers est protégé par la Commission Nationale Informatique et Libertés, il faudrait l'accord de la totalité des licenciés, ce qui s'avère impossible lorsque l'on sait par exemple qu'un quart seulement ont répondu pour le bulletin par téléchargement.

Un club peut-il changer de Comité régional à sa guise ? Non ce n'est pas autorisé. En effet, cela laisserait la porte ouverte aux clubs pour aller chaque année dans un comité différent en fonction des activités de ce comité.

Où peut-on trouver les rapports d'activité des différentes commissions ?

Ces rapports sont consultables sur le site internet de la fédération, dans le procès-verbal de l'assemblée générale ; ils sont depuis trois ans sur le site fédéral chaque année , distribué aux Présidents des Clubs et Présidents des Comités

Des licenciés n'ont pas été avisés de l'assemblée générale ?

Une lettre est envoyée aux présidents de tous les clubs, avec la date et le lieu de l'AG. A eux de faire suivre auprès de leurs membres cette information.

Deux représentant du Comités régional Lyonnais se présente à l'AG. Le nombre de voix est donc de 36 sur 44.

Rapport d'activité du Département sport, lu par Bertrand JACQUEMIN pour M. François GOLERET

Pour cette année, 2010, la gestion de la commission sport, en fin d'année, n'a pas été de tout repos. Faute à quoi, sûrement au forum qui est le reflet de quelques compétiteurs qui mettent en doute la légitimité de la commission sport, qui nous ont accusé de ne pas être impartiaux dans nos décisions, de vouloir faire des règlements de comptes, du lobbying, ou qui n'ont pas compris nos raisons de faire ces modifications. Nous estimons que l'image que nous avons donnée lors des dernières compétitions réservoir, n'est pas en corrélation avec l'image d'un pêcheur sportif tel que nous la concevons, ou la concevions ? Faute à qui, sûrement à quelques compétiteurs qui ont surfé avec les limites du règlement et qui ont importé une pêche avec indicateur et œufs qui n'est certainement pas la plus esthétique visuellement, au détriment d'une pêche plus fine, sèche et Chiro par exemple. Tous les acteurs bénévoles de la CS se sont sentis agressés. Grâce aux messages de soutien, de la part de certains licenciés, qui ont compris notre désarroi, grâce à l'aide de notre président, qui nous a renouvelé sa confiance, nous avons pu surmonter cette crise. Néanmoins, nous avons dû subir 3 démissions cette année. La CS, a décidé de recruter les postes vacants, pour pouvoir continuer son travail. Quelle perte d'énergie, et de temps, cela valait-il les 37 pages sur le forum, pour une modification d'article sur le bouchon. Messieurs ne vous trompez pas de cible, battez-vous pour le maintien des compétitions, donc la défense de nos rivières et essayons de dynamiser la création de réservoirs plus grands, de manière à ce que les poissons puissent s'acclimater plus naturellement. En dehors de ces difficultés, le reste des compétitions s'est relativement bien déroulé.

D1 et D2 rivière: Organisation performante, sur le Salat l'Adour et l'Isère avec une première, 6 manches sur le Salat. Petit problème d'informatique sur la première manche, nous avons programmé la création d'un nouveau type de logiciel.

D1 et D2 réservoir: Deux classiques Trept et Moselotte, où les organisateurs ont démontré, une fois de plus leurs compétences. **Quatre critères** en D2, Socourt, Tala, Barouchat et Campcaïrole où les organisateurs furent à la hauteur de nos espérances,

PN .Toujours une augmentation du nombre de compétiteurs en réservoir au détriment de la rivière.

Mais un très bon remplissage en rivière. Nouveau système de gestion en réservoir, qui a fonctionné correctement pour une première année. Aux organisateurs de promouvoir un peu plus leurs compétitions. Nouvelle répartition financière pour avantager les petits critères.

Championnat des jeunes: Organisation très satisfaisante, aussi bien en rivière qu'en réservoir.

Championnat féminin: Bonne organisation sur Tuéda, malgré le faible nombre de participantes. La CS a proposé une journée de découverte de la pêche au féminin, au lendemain du championnat. Remerciements à tous les acteurs, femmes et hommes qui ont très bien su s'adapter aux demandes des nouvelles féminines. Cette année nous avons également organisé un stage fédéral d'initiation réservoir sur la

Moselotte, et encore merci à Eric Vincent et aux initiateurs, pour l'organisation de ce stage.

Coupe de France: Epreuve, basée sur 1 journée et demie, le réservoir de la Salamandre a accueilli tous les compétiteurs. Merci au club local le CMCRE de son aide qui a participé à la bonne marche, à la convivialité et au fair-play de ce week-end. Nous avons constaté, trop d'aide de la part des arbitres pour leur propre équipe. Par contre, un Comité Régional n'a pas pu honorer le nombre d'équipes sélectionnées. Le site et la date étant connu depuis le début de l'année il est déplorable que l'on se rende compte de l'éloignement à 15 jours de la finale. Les places sont très demandées et la récupération d'équipes manquantes est très compliquée pour l'organisateur. Nous demanderons, comme le règlement le précise, le paiement des frais d'inscription.

Equipe A : Très bon comportement en Pologne ou nous avons, malgré les conditions climatiques, décroché une très belle médaille d'Argent. Félicitation à Julien DAGUILLANES pour sa 4^{ème} place en individuel.

Et merci à Raïssa et Jean Michel GUEUGNOT pour les images et le montage du DVD Les Bleus sur la San.

Equipe B : Championnat difficile en Bosnie pour les Français. Après une remontée exemplaire, nous finissons sur le podium avec une médaille de Bronze. Félicitations à Yannick pour sa 2^{ème} place en individuel.

Equipe des Jeunes : Championnat très difficile en Slovaquie ou nous nous sommes classés 6^{ème}. Félicitation au staff Jan ASTIER et Jean Michel GILLION pour leur dernière année et leur implication au sein des jeunes, j'espère que nous retrouverons, dans la nouvelle équipe le même engouement.

Sponsors : Je profite de ce compte rendu, pour remercier nos sponsors, De Charrette, Devaux et Fiel and fish, pour leur participation et leur soutien auprès des équipes de France.

Les membres de l'assemblée sont informés de toutes les modifications du règlement sport, des photos seront envoyées aux organisateurs de compétitions avec les mouches interdites, pour que les arbitres puissent en avoir connaissance.

Conclusion : Je demanderai aux compétiteurs de respecter un peu plus les administrateurs de la CS. Les débordements verbaux et écrits de certains, ne sont plus compatibles avec la charge que vous nous avez missionnée. Si le travail de la CS ne vous convient pas, vous pouvez vous manifester au moment des élections, en ne votant plus pour nous. Vous l'avez compris, après beaucoup d'hésitations, d'explications et de discussions, la CS a décidé, en fonction des décisions du comité directeur, de continuer en 2011. N'oublions pas que la pêche à la mouche doit rester avant tout un plaisir ; Nous comptons sur vous, pour nous aider dans cette tâche.

Le rapport de la commission sport est mis aux votes :

Pour : 36, Abstention : 0, Contre : 0

A l'unanimité le rapport est adopté.

Le président précise qu'il y a eu un « collectif de 67 noms » pour la non suppression de la pêche au bouchon, mais que cette « pétition » ne comportait aucune signature et qu'elle n'avait donc aucune valeur juridique (la copie circule) de toute façon le Comité Directeur avait donné un avis défavorable à cette pétition.

La formule du QCM pour les arbitres subi un petit changement. Une question sur la taille des poissons sera systématique sur le QCM, ainsi que sur celui de rattrapage et elle sera notée sur 4 points. De plus le candidat sera admis à 15/20 et non plus à 12/20. Enfin un listing des arbitres sera envoyé à chaque président de comité régional. Pour infos : pas de changement au règlement intérieure ni au règlement disciplinaire.

Formation

Bertrand JACQUEMIN se propose pour rédiger un livret qui reprendra tout ce qu'il faut savoir pour organiser un stage de formation initiateur ou animateur. Il a été demandé par l'ensemble des présents du Comité Directeur que ces stages puissent avoir lieu soit sur une semaine soit sur 4 week-ends en fonction de la demande. Il est demandé ou en est la mise en place d'un entraîneur de club dans les projets de la formation.

Actuellement, cela ne peut se faire, la fédération ne pouvant assurer financièrement ces nouveaux stages.

La commission formation a souligné que les initiateurs ne seraient pas assez présents dans les clubs et sur le terrain ? Le Comité régional d'Ile-de-France et le Comité Languedoc-Roussillon ont présenté un bulletin de liaison dans lequel la plupart des manifestations ont été montées par des initiateurs. Dans cette salle, il y a plus de la moitié des personnes présentes qui ont le diplôme d'initiateur. La fédération insiste sur le fait que les initiateurs sont très disponibles et très actifs dans la majorité des cas et présents soit sur le terrain soit dans les instances fédérales.

Monitorat : La convention passée avec Ahun sur la formation des moniteurs, n'a quant à elle, n'a pas donné les effets attendus. Un questionnaire a été adressé au Centre de formation et une réponse transmise par ce même centre. Il souhaite continuer à s'engager à travailler en direct sans intermédiaire et veut donner plus à notre fédération. Ces deux documents lettre et réponse d'Ahun circulent. Il va falloir réfléchir à ce que peut nous apporter Ahun en aide directe et en retour à moyen terme en nombre d'adhérents et d'affiliations de nouveaux clubs, ou bien passer une convention avec un ou des autres centres de formation.

Deux formations initiateurs ont eu lieu cette année. Une notice d'information détaillée sera adressée prochainement par le Président et le Président Délégué aux clubs, comités et responsables formations, très précise elle indiquera la façon administrative d'organiser une formation. Manifestement en 2010 des interprétations diverses ont été divulgués qui ont pu amener à une ligne de conduite différente de celle de la FFPML. Par exemple, il est précisé que les initiateurs pourront tous se présenter aux degré supérieur soit le grade d'initiateur niveau 2. Que les décisions sont prises par la fédération, la commission étant amenée à

n'émettre que des axes de travail qui sont validés ou invalidés en comité directeur et en AG. Un courrier de M.ASTIER est lu par M.VIROULET qui s'étonne qu'un stage ait eu lieu en Savoie. Il est clairement répondu que la FFPML se doit d'être à l'écoute de ses clubs et de ses comités. Elle nomme ses moniteurs qui doivent être capable d'intervenir sur le terrain et que contrairement à ce qui a pu se passer à certains moments c'est le Président et le Président Délégué qui suivront directement les formations. Cela permettra d'éviter certains errements.

Rapport de la Commission Formation

La mise en place des modifications proposées lors de l'AG 2010 s'est effectuée à titre expérimental sur 2 formations de niveau I. - Stage en 1 semaine continue avec examen le dernier jour.

- Réduction théorique du contenu :
- Sur la partie environnement.
- Sur la réglementation.
- Adjonction du montage de mouche
- Mise en place de la nouvelle fiche d'évaluation.

Toutes les épreuves ont été validées par les 2 formateurs afin d'établir la perception par les stagiaires d'une parfaite neutralité. Sur les fiches d'analyses remplis par les stagiaires en fin de formation, la formule plait : quelques écrits QCM supplémentaires pourraient faire gagner un temps précieux lors des contrôles.

Le rapport de la commission formation est mis aux votes :

Pour 36, abstention : 0, contre : 0

A l'unanimité le rapport est adopté.

Rapport d'activité de la commission Jeunes, par M. Florian CARAVEO

L'année 2011 était pour moi très instructive. L'organisation du championnat de France des jeunes en Lozère m'a permis d'apprécier les efforts réalisés par les clubs et les écoles de pêche pour améliorer la formation des jeunes. Bien qu'il demeure des disparités entre ces structures, l'investissement des encadrants est important. Les dotations fédérales et l'attribution de 100€ aux nouvelles écoles de pêche permet un démarrage rapide des activités. Souvent impatients d'apprendre et de progresser, il est toutefois nécessaire d'adapter la formation des jeunes à leurs objectifs. Certains clubs font appel aux services de moniteurs pour améliorer le niveau des jeunes pour les techniques de compétition. Ceci étant il serait « à mon sens » nécessaire d'aider techniquement les écoles à la formation. L'équipe de France des jeunes a besoin de compétiteurs motivés et polyvalents. Il serait peut-être intéressant d'organiser un stage de préparation préalable aux championnats du monde à la destination de 10 jeunes de façon à compléter le travail des clubs et de conforter la relève. Il me semble également indispensable de cultiver l'esprit « décontracté » de la pêche qui passe parfois au second plan. Les jeunes ont besoin de moments d'échange entre eux. Comme chaque année, certains comités régionaux organisent des journées d'échanges ou des stages à la destination des jeunes. Je ne peux qu'inciter les autres comités à suivre cette démarche qui améliore les échanges et apporte aux jeunes de tous niveaux l'opportunité de progresser techniquement.

La France est depuis plusieurs années sur les podiums à l'étranger, je pense que notre territoire est attractif pour la pêche et organiser un championnat du Monde des jeunes est l'un de mes projets. Je souhaite prendre en charge ce projet avec l'aide et l'expérience de tous ceux qui souhaitent y participer. Il est demandé que les jeunes qui ne sont pas sélectionnés en équipes de France, aient des explications, c'est aussi une demande des parents qui ne comprennent pas toujours les décisions des responsables. Le capitaine et le manager de l'équipe de France changent cette année, il est prévu qu'il y ait plus de pédagogie dans les rapports avec les jeunes et leurs familles. Il est envisagé un sélectif, en plus du championnat de France jeunes, et la sélection ne sera annoncée que plus tard, contrairement à ce qui se faisait. Il faudrait aussi former les jeunes à être de futurs dirigeants de club, de comités régionaux, ou de la fédération.

M. POMMIER se propose d'organiser un stage de formation de futurs dirigeants, avec le Comité du Lyonnais.

Il est précisé qu'il est possible de passer une convention avec des collègues pour tirer les jeunes à la pêche à la mouche ». Il faut néanmoins la présence obligatoire d'un moniteur. Il est aussi possible de le faire dans les écoles primaires. Si il n'y a pas de moniteurs, un professeur d'EPS et un initiateur suffisent.

Le rapport de la commission Jeunes est mis aux votes :

Pour 36, abstention : 0, contre : 0

A l'unanimité le rapport est adopté.

Rapport d'activité du Montage Mouche par M. Michel GENEVOIS (rapport transmis)

Les épreuves de sélection au Championnat de France ont rassemblé 69 monteuses adhérents à 18 clubs licenciés. Une baisse substantielle de plus de 30% par rapport à 2009. Les Comités Ile-de-France et Languedoc-Roussillon sont absents de l'organisation de manches de sélection. Le comité Vosges a redonné du sang neuf par l'apport de féminines et de jeunes. Le Dimanche 11 décembre 2010, à Choisy-le-Roi (94) le Championnat de France a été organisé par le CMCRE. La finale a mis en compétition quatre catégories de sélectionnés. Les jeunes représentés par 9 garçons et une fille, les féminines avec 2 représentantes. Les seniors avec 16 compétiteurs dont un « sport adapté ». Ils se sont confrontés sportivement. Toutes catégories confondues, 7 clubs étaient représentés avec les 27 monteuses. La représentation en diminution depuis plusieurs années s'est réduite à 3 Comités régionaux. Les juges étaient plus représentatifs.

Palmarès : Jeunes OR BARBIER Geoffray GPS Décines (69) ARGENT COTTEZ Charles Edouard GPS Val d' Saône (71) BRONZE BENSAOUD Sacha GPS Côte-d'Or (21)

Palmarès Féminines OR VALETTE Marie-Paule CVM ARGENT KULBELKO Ghislaine CM Saint-Louis

Palmarès Seniors : OR CHAOMLEFFEL Ludovic GPS Décines (69) ARGENT CACCIA Richard GPS Côte-d'Or (21) BRONZE CHAOMLEFFEL René GPS Décines (69)

Médaille sport adapté : COMMARET Gérard GPS Val-de-Saône (71)

Le programme commun a fait l'objet d'une large consultation, complété par une phase de validation. Malgré ces précautions d'usages, d'ers modifications sont demandées par des organisateurs déjà consultés. La mise à jour sera faite après la 1^{ère} manche de sélection 2011. Le site de la fédération propose depuis cette année les applications et dossiers en ligne. Un organisateur d'une manche de sélection dispose du nécessaire pour son épreuve. Les compétiteurs pouvaient suivre leur sélection potentielle, un fichier après chaque manche leur donnait leur classement. Les grandes difficultés pour la mise à jour du site du montage mouche sont peut-être une des causes du fléchissement de cette discipline. L'année 2010 est une bonne année pour le montage mouche comme pour la participation aux épreuves de sélections. Les palmarès sont bien le reflet du travail de clubs engagés. Les adhérents et les clubs sont par contre de moins en moins nombreux à vouloir se mesurer en compétition. L'organisation du championnat de France 2010 est demandé par le Club de Madon à Mirecourt (88).

Bilan communication, par Jean-Michel GUEUGNOT et Jean-Luc ESTUBLIER

Le forum va être fermé conformément au vote du Comité directeur. Pendant quelques semaines un message d'explication apparaîtra lorsque l'on cliquera sur le forum pur expliquer sa fermeture. Le bulletin papier ne sera plus imprimé, il sera en ligne. Il faut que les clubs, les Comités régionaux fassent un effort pour envoyer des photos, des commentaires sur les actions entreprises et des revues de presse quand c'est possible.

Un nouveau site verra le jour. Actuellement la procédure de mise à jour est trop complexe. Un droit d'accès sera donné à un certains nombre d'administrateurs, avec des codes d'accès, pour alimenter le site, avec un droit de regard d'un ou deux super administrateurs. Il est demandé la formation d'un groupe de travail, pour la création du futur site de la Fédération. Le groupe est constitué de Ms. GUEUGNOT, FRERE, BRIOIS, MERCIER, CARAVEO, JARRY, BUSCAIL, SERAIN, ESTUBLIER.

Il faut continuer à rechercher de la publicité. Il serait bien que les réservoirs sur lesquels sont organisés des compétitions prennent un encart publicitaire dans le bulletin. Il y a de moins en moins d'articles envoyés, par exemple le championnat du monde juniors n'a pas pu faire l'objet d'un article, aucun compte rendu n'étant parvenu. Il faut absolument qu'il y ait des montages de mouches dans le bulletin. Il serait bien que les mouches du championnat de France de montage y figure. Nous pourrions faire 3 bulletins par an, en effet le téléchargement prend moins de temps, plus de délais d'impression.

Prix des licences 2012

Il est rappelé le montant voté l'année dernière pour 2011 : Senior 30€, école de pêche 6€, jeune 18€, féminine gratuite, individuel 40€, licence, journalière 1€. Les féminines représentées 80 à 100 licences pour 2010.

Après discussion, il est proposé plusieurs montants pour les licences 2012.

Senior unique: 30€ (inchangé), 35€ et 40€

Il est procédé à un vote : 30€= 4 voix, 35€= 19 voix, 40€= 16 voix.

Le montant de la licence senior unique pour 2012, adopté à la majorité des voix, sera de 35€.

Pour les moniteurs il est proposé 2 montants : 50 et 60 euros.

Il est procédé à un vote : 50€= 15 voix, 60€= 21 voix.

Le montant de la licence pour 2012, adopté à la majorité des voix, sera de 60€

Pour les licences jeunes (18€), féminines (gratuité) et écoles de pêche (6€), licence journalière (1€), découverte (10 euros) il est voté à l'unanimité (36 voix) le maintien des prix 2011.

Questions diverses.

Que deviennent les calendriers invendus ? Ils seront revendus sur les salons, ou donnés aux sponsors. Q'en est-il de l'unification des 3 fédérations de pêches sportives ? Les propositions faites par les 3 fédérations ne correspondent pas aux vœux du ministère des sports, en effet ce dernier désire une seule fédération, avec des « sous fédération ». Nous proposons quant à nous, une confédération comme dans tous les pays d'Europe.

Il est précisé que le film sur l'équipe de France lors des championnats du monde en Pologne sera diffusé sur la chaîne télévisée Season et a été vendu au profit de la FFPML (applaudissements) sans aucune modification la chaîne ayant reconnu le professionnel de la réalisation. Le DVD de cet évènement est également en vente à la boutique de la FFPML (10€).

Le Président remercie tous les participants. L'Assemblée Générale est levée à 15h30.

Le Secrétaire Général
Jean-Luc GAULON

Le Président
Philippe CAILLET

